

Bercy a autorisé plus de 130 rachats d'entreprises sensibles par des étrangers en 2022

écrit par Pikachu | 9 mai 2023





L'Etat a demandé une action de préférence dans Exxelia, un fabricant de composants électroniques passifs notamment pour le Rafale, lors de sa vente à l'Américain Heico. (Roslan RAHMAN/AFP)

Ci-dessous le début d'un article des Echos réservé aux abonnés. Si certains de nos lecteurs avaient accès à la suite, merci à eux de nous en transmettre la substantifique moëlle... afin que nous puissions comprendre les modalités, raisons et conséquences de cette cession de nos « entreprises sensibles » à des étrangers, pas forcément nos amis.

Selon le rapport annuel sur le contrôle des investissements étrangers en France, le Trésor avait reçu 325 dossiers. En dépit des tensions géopolitiques, le ministère de l'Economie reste ouvert aux rachats étrangers, mais exige des engagements dans la moitié des cas.

Frictions avec les Etats-Unis sur le plan d'aide massif aux entreprises IRA, tensions avec la Chine, guerre en Ukraine :

en dépit des affrontements géopolitiques, Bercy n'a pas pris de virage « protectionniste » sur le contrôle des acquisitions étrangères d'entreprises sensibles en 2022. Exit les années de crise autour des [ventes d'Alstom](#) , [Photonis](#) et autres [Couche-Tard](#).

Selon le dernier rapport annuel du Trésor sur le contrôle des investissements étrangers en France, dont « Les Echos » ont eu une copie, Paris a autorisé 131 rachats de sociétés considérées comme stratégiques l'an dernier (sur 325 dossiers déposés) menés pour l'essentiel par des investisseurs non européens, Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni en tête.

CET ARTICLE EST **RÉSERVÉ AUX ABONNÉS**

<https://www.lesechos.fr/finance-marches/ma/bercy-a-autorise-plus-de-130-rachats-dentreprises-sensibles-par-des-etrangers-en-2022-1941450>